

MAROMME

LOCATION LONGUE DUREE ET MAINTENANCE DE 2 VEHICULES DE TOURISME NEUFS

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : LOCATION LONGUE DUREE ET MAINTENANCE DE 2 VEHICULES DE TOURISME NEUFS

Ce contrat de location concerne :

- 1 Véhicule de tourisme neuf, type C3 CITROEN HDI 90 Airdream Exclusive, boîte manuelle (ou équivalent)
- 1 Véhicule de tourisme neuf, type C3 CITROEN HDI 90 Airdream Exclusive avec transmission automatique (ou équivalent)

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE suivant article 28 du Code des Marchés Publics

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr ou sur le site de l'ADM 76 [https://www .publicaturv5.fr](https://www.publicaturv5.fr)

Pièces justificatives à produire :

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, DC6, NOTI 2 téléchargeables gratuitement.
Les pièces constitutives du marché (par ordre de priorité décroissante) sont les suivantes:

- Les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 45 du Code des Marchés Publics DC1, DC2, DC6, NOTI 2
- Références requises relatives à la capacité professionnelle :
 - Une liste de références de location entretien, durée similaire, récente, chiffrée et datée.
 - Moyens de l'entreprise (personnels, matériels, dépannages, localisation, etc.)
 - Au moins deux certificats de capacité délivrés pour des locations entretien de la spécialité correspondante. Ils devront porter sur des locations faites dans les quatre dernières années sous la direction de l'homme de l'art qui les aura délivrés.
 - Une copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes.
 - Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise.
- Attestations URSSAF
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- R.I.B ou R.I.P.
- Le présent C.C.P. paraphé, signé.
- L'Acte d'engagement entièrement complété, paraphé, signé.
- Mémoire technique pour chacun des véhicules :
 - Fiches techniques du véhicule et de ses options, performances, etc... rédigées en français.
 - Notices d'utilisation du véhicule rédigées en français.
 - CD Rom d'utilisation du véhicule.
 - Tableau récapitulatif des différentes périodes d'entretien du véhicule.
 - Prestations similaires.

Critères d'attribution : Le jugement sera effectué à partir des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspondant à une pondération utilisée.

1° La valeur technique : 50 %

- décomposée en trois sous-critères
 - Equipements : 20 %
 - Emission de CO 2 : 15 %
 - Délai de livraison : 15 %

2° Le prix : 50 %

- décomposé en deux sous-critères :
 - Prix location - entretien du véhicule : 35 %
 - Indemnité de dépassement des 90 000 kilomètres: 15 %
(indiquer le prix par tranche de 100 Km)

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat). Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse ».

Date limite de remise des offres

➤ **14 Janvier 2013 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre «LOCATION LONGUE DUREE ET MAINTENANCE DE 2 VEHICULES DE TOURISME NEUFS »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **14 janvier 2013 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé** : <https://www.publicaturv5.fr>

Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Renseignements :

D'ordre administratif, M. le Directeur Général des Services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. nicolas.jaffre@ville-maromme.fr

D'ordre technique, M. P.GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 36 40 Fax. 02 32 82 36 41

Mail. patrick.gresel@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 20 décembre 2012